

Réalités sur l'accès à l'information scientifique numérique dans les bibliothèques des universités du Sénégal : l'exemple de l'université de Dakar

Realities on access to digital scientific information in the libraries of universities in Senegal: The Case of the University of Dakar

Khariatou Kane, doctorante DICEN-CNAM (Paris)

Résumé

L'article analyse la situation des bibliothèques de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar. L'enquête menée auprès de dix (10) bibliothèques de l'UCAD a permis d'analyser l'offre d'IST numérique. Le constat est une très faible présence malgré les efforts des autorités et des bibliothécaires. Avec le développement des TIC, il est indispensable de se focaliser sur les opportunités offertes pour mener une réflexion visant à trouver des solutions pérennes pour les bibliothèques.

« **Mots-clés** » Accès à l'information, ressources numériques, libre accès, Information scientifique et Technique, université africaine, bibliothèque universitaire africaine

Abstract

The article analyzes the situation of libraries at the University Cheikh Anta Diop (UCAD) in Dakar. The survey of ten (10) libraries UCAD was used to analyze the offer digital STIs. The finding is a very small presence despite the efforts of authorities and librarians. With the development of ICT, it is essential to focus on opportunities for reflecting to find sustainable solutions for libraries.

« **Keywords** » Access to Information, free access, Technical and Scientific Information, digital resources, African university, African university library

1 Introduction

Longtemps considérée comme l'apanage des pays développés, l'information numérique est en train de conquérir, de nos jours, les pays en voie de développement. En Afrique, malgré les difficultés économiques de toutes sortes, l'heure est quand même à la maîtrise et à l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Aujourd'hui toutes les bibliothèques sont conduites à intégrer les documents numériques dans leur politique d'acquisition mais également en faisant de telle sorte que ces documents soient visibles et accessibles librement à tous.

Les bibliothécaires des bibliothèques universitaires africaines sont conscients de ce phénomène et tentent par tous les moyens d'accéder à des ressources numériques pour ne pas être en reste. Cependant ces ressources ne sont, le plus souvent, pas gratuites et on peut déjà imaginer la difficulté de les acquérir compte-tenu de leurs faibles moyens financiers.

Par ailleurs, les enseignants chercheurs Sénégalais, pour ne pas dire africains, sont conscients aujourd'hui du manque d'information auquel ils sont confrontés alors qu'ils ont souvent besoin de plus d'information pour mieux comprendre et pouvoir agir en conséquence mais surtout poursuivre leurs travaux de recherche. Les étudiants également en ont besoin pour compléter leurs cours et renforcer leurs connaissances. Cependant, les structures documentaires de l'UCAD sont très pauvres en ressources documentaires sous format papier et ont du mal à satisfaire les besoins des usagers. En effet ces bibliothèques cherchent d'autres alternatives en s'appuyant sur les TIC qui leur offrent tant bien que mal la possibilité d'accéder librement et gratuitement à différentes ressources sur le net ou à travers des programmes, projets et initiatives de toutes sortes. En effet la satisfaction des besoins en information, en recourant aux opportunités offertes par l'accès à l'information numérique est donc de plus en plus envisagée dans les Pays en Voies de Développement. Au Sénégal, des avancées sont notées à tous les niveaux. En premier lieu, l'université a entrepris plusieurs réformes avec l'instauration d'un enseignement à distance dans plusieurs institutions qui s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication ; ensuite la réforme du système d'enseignement avec le LMD, l'enseignement à la carte et la réforme du curricula. Par ailleurs, une volonté politique se dégage un peu partout en Afrique pour essayer de résorber le fossé numérique existant entre le nord et le sud, bien qu'il reste encore des efforts à faire. Toutefois, l'accès à l'information numérique est de plus en plus perçu comme le meilleur moyen de satisfaire les besoins en information des enseignants chercheurs, des chercheurs et des étudiants à l'UCAD. Ces derniers expriment une demande forte d'informations sur les évolutions scientifiques. Néanmoins, ils sont souvent confrontés à des problèmes d'accès à l'information, malgré toutes les opportunités qu'offre le libre

accès. Notre recherche s'inscrit dans le cadre d'une thèse au Laboratoire DICEN (Dispositif d'Information et de Communication à l'Ere Numérique) du CNAM sur l'Afrique et l'open Access. Elle vise à répondre aux questions suivantes : (1) Comment les chercheurs et les étudiants appréhendent l'offre d'information numérique ? (2) Quel rôle pour ces bibliothèques ? (3) Quelle stratégie pour une bonne mise en œuvre du libre accès ? (4) Quelles stratégies pour un bon usage de l'information ?

Ce travail s'inscrit dans une approche de recherche mixte, qui nous a permis d'analyser l'offre d'IST numérique des bibliothèques de l'UCAD à partir de recueils de données variés et d'observations participantes.

Nous tenterons dans cette étude de voir les notions liées à l'accès libre à l'information, avant d'aborder l'accès à l'information dans les bibliothèques de l'UCAD. Ensuite nous verrons les opportunités qu'offrent les TIC ainsi que les différentes initiatives, projets et programmes et enfin finir avec les perspectives.

2 Méthodologie

Cette étude analyse l'offre d'IST numérique des bibliothèques de l'UCAD à partir de recueils de données variés et d'observations participantes. Elle montre que l'offre locale est faible. Les enseignants publient peu et les revues locales manquent de support institutionnel. Ainsi dans ce travail nous avons passé en revue la documentation portant sur le sujet, ce qui nous permis de connaître la situation qui prévaut dans les bibliothèques de l'UCAD en matière d'accès à l'information.

Nous nous sommes également entretenus avec des personnes ressources afin de recueillir des conseils et recommandations sur la question.

Par ailleurs nous avons surtout recherché des documents à la BUCAD et au centre de ressources documentaires de l'EBAD.

Nous avons aussi consulté des sites internet et des pages web des bibliothèques de l'UCAD. En outre les responsables de bibliothèques nous ont également fourni des documents très utiles que nous avons exploités et analysés.

Les résultats des interviews que nous avons menés dans quelques bibliothèques sur l'offre documentaire ne sont pas très positifs. Les collections livres et périodiques sont insuffisants du fait que les publications des enseignants deviennent de plus en plus rares, les documents plus chers et les moyens en décroissance. Nous allons essayer de comprendre en quoi l'information numérique et l'accès ouvert peuvent aider une situation documentaire pauvre. Pour cela nous allons définir les notions liées à l'accès libre à l'information afin de mieux comprendre le sujet.

3 Notions liées à l'accès libre à l'information

Les bibliothécaires africains sont conscients aujourd'hui que les ressources numériques constituent une nouvelle force pour les bibliothèques africaines. Celles-ci conduisent des changements

considérables aussi bien dans leurs modes d'acquisition des ressources que dans leurs usages ou mode d'accès.

Par le terme ressources numériques nous entendons tout document sous format électronique accessible au moyen d'un outil informatique. Ces ressources sont devenues une force capitale pour les bibliothèques universitaires africaines qui cherchent par tous les moyens à rendre les collections accessibles librement et gratuitement pour toute la communauté universitaire. On parle de libre accès à l'information définie comme étant « une mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités » (Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert). Cependant le libre accès, bien qu'ayant des avancées significatives, est toujours en gestation dans les pays africains et se limite souvent à quelques types de documents. Néanmoins la plupart des pays sont en faveur du mouvement du libre accès et mènent des actions de sensibilisation et de communication dans ce sens. Pour cela des mesures d'accompagnements sont mises en œuvre avec la mise en place de lois en faveur de l'accès à l'information considéré comme un droit humain comme le stipule le Projet de loi type sur l'accès à l'information pour l'Afrique¹ et la plateforme africaine sur l'accès à l'information². Le droit d'accès à l'information est ainsi inscrit dans la constitution de nombreux pays. On assiste à une véritable promotion de Lois d'Accès à l'Information (LAI) voire au-delà avec l'adoption de ces dernières dans quelques pays ; l'Afrique du Sud en 2000, le Nigéria en 2011 sans oublier l'Afrique francophone : la Guinée Conakry, le Niger et la Tunisie. Parallèlement des pays comme le Sénégal et le Mali se sont constitués en véritables défenseurs de la liberté d'accès à l'information dans toute l'Afrique. Ainsi les bibliothécaires se considèrent comme de véritables partenaires du développement du libre accès plutôt que des cibles.

Il faudrait rappeler que cette situation découle d'un constat fait sur les bibliothèques universitaires africaines qui souffrent de manque de documents. Malgré les difficultés de toutes sortes, les bibliothèques universitaires jouent de plus en plus un rôle pédagogique d'autant plus qu'elles accompagnent et soutiennent les activités d'enseignement et de

¹ Projet de loi type sur l'accès à l'information pour l'Afrique. - bch.cbd.int/protocol/outreach/africanunion-modellaw_fr.pdf

² Campagne Windhoek. -Conférence panafricaine sur l'accès à l'information en Afrique : Plateforme africaine sur l'accès à l'information 19 septembre 2011

recherche. Cette préoccupation est réaffirmée par l'article premier de la charte des bibliothèques qui stipule que « Pour exercer les droits à la formation permanente, à l'information et à la culture reconnus par la Constitution, tout citoyen doit pouvoir, tout au long de sa vie, accéder librement aux livres et aux autres sources documentaires ». Les bibliothécaires l'ont bien compris et cherchent par tous les moyens des solutions pour permettre l'accès libre aux documents.

4 Accès à l'information à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Parler de l'accès à l'information numérique à l'UCAD nous amène à parler d'abord de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar. L'UCAD a pour activité essentielle l'enseignement et la recherche ; elle a entrepris depuis six ans la réforme LMD dans son système d'enseignement et a accompli des progrès remarquables depuis sa mise en application. Ce système exige une autre manière d'enseigner, en plus des cours qui leur sont dispensés, les étudiants ont des stages, des mémoires et des projets à réaliser. En outre ils doivent produire des travaux personnels qui sont le produit de leurs travaux de recherche. Ces différents travaux nécessitent des compétences informationnelles permettant d'acquérir ou d'accéder à des informations dont ils ont besoin. L'UCAD a ainsi besoin de l'appui de structures telles que les bibliothèques qui ont pour fonction essentielle d'acquérir, de traiter et de former. A cela s'ajoute une fonction essentielle qui consiste à rendre accessible les ressources documentaires conformes aux enseignements et aux sujets de recherche. Il s'agit dans ce cadre de mettre à la disposition des étudiants et enseignants des ressources utiles à leur apprentissage et à leur recherche. Ainsi beaucoup de critères sont à prendre en considération, celui lié à l'effectif des étudiants qui joue un rôle très important et les ressources suffisantes à mettre à leur disposition. En termes d'effectifs, le nombre d'étudiants qui était de 24 776 en 2001 est passé à 75 188 en 2012" selon le rapport de la Commission ad hoc sur la réforme de l'Université. L'UCAD a comme objectif prioritaire, de leur offrir des conditions d'études et de vie étudiante favorables à leur meilleur épanouissement sans oublier que la documentation et la lecture constituent les bases indispensables de bonne étude. Parallèlement la documentation est insuffisante dans les bibliothèques de l'UCAD y compris la BUCAD qui est la mieux lotie. A la BUCAD la moyenne est de 0,5 livre par étudiant et par an ce qui est bien en deçà de la recommandation de l'UNESCO qui est d'un livre. A cela s'ajoute le manque d'outils adéquats permettant non seulement une bonne gestion des collections mais également l'accès facile à ces dernières. Toutes disposent des bases de données créées sous des logiciels gratuits de gestion bibliographique de documents. Cependant, ceux-ci ne permettent pas l'accès aux collections à l'exception de la BUCAD qui dispose d'une base de données sous *advance* qui est un logiciel commercial et d'un accès en ligne de l'OPAC. La bibliothèque de l'IFAN, de l'ENSUT, de l'INSEPS, de la faculté de droit, celle des sciences, celle de la médecine et d'odontostomatologie gèrent leurs documents avec une version du logiciel *winisis* qui ne permet pas l'accès en ligne des documents. La Bibliothèque

du Centre d'Etudes Des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) et celle de l'Ecole de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes de Dakar (EBAD) disposent d'une base de données sur PMB gratuit et accessible seulement en Intranet.

Toutefois la BUCAD, la bibliothèque de l'EBAD, de l'INSEPS, de la faculté de médecine et d'odontostomatologie offrent des services variés liés à la consultation d'Internet et de documents numériques. Cependant, la communauté universitaire est toujours confrontée à un problème d'accès à l'information dû au manque de ressources documentaires plus particulièrement celles en ligne. Il faut noter que l'Afrique est très en retard en matière d'édition scientifique numérique alors qu'elle a besoin de se maintenir informée des nouveaux progrès scientifiques. L'accès à l'information de qualité est payant et très cher surtout pour les bibliothèques des pays en voie de développement. Néanmoins les activités des bibliothèques ont beaucoup évolué avec le développement des Technologies de l'Information et de la Communication. Les bibliothécaires cherchent des ressources complémentaires en se tournant vers les ressources numériques tout en ayant l'espoir que ces dernières vont jouer un rôle important dans l'accès à l'information. Cet énorme travail repose sur un personnel qualifié, qui a reçu une formation adéquate avec des compétences documentaires appréciables. Néanmoins il est toujours nécessaire d'envisager le renforcement des compétences du personnel des bibliothèques qui conduisent d'importants projets de numérisation sur lesquels nous reviendrons.

Nous allons désormais explorer l'offre numérique des bibliothèques de l'UCAD tout en nous focalisant sur la BUCAD qui conduit beaucoup de projets permettant l'accès facile aux collections.

5 Opportunités numériques

5.1 Partenariats pour des projets numériques

On note de multiples avantages que les bibliothèques scientifiques africaines peuvent tirer des nouvelles technologies, en ce sens, Nisonger (2000) esquisse une lueur d'espoir dans le secteur des bibliothèques universitaires, Bernard Dione (2004) affirme quant à lui que les collections numériques offrent une nouvelle opportunité de repositionner bibliothèques et les bibliothécaires africains. Cependant malgré l'offre importante de documents numériques, les bibliothèques africaines n'arrivent pas à accéder à certaines ressources des grands éditeurs, à cause de leurs faibles ressources financières. Ainsi, elles se contentent pour le moment d'accepter l'offre de certains organismes donateurs qui tentent de faire profiter aux pays pauvres des ressources numériques stratégiques dans le domaine de la santé, de la science et de la technologie. L'essentiel des ressources numériques des bibliothèques africaines proviennent des initiatives prises par les pays du nord afin de résorber le fossé numérique. Nous conviendrons avec Ilham Derfoufi (2012) que l'Afrique Sub-

Saharienne (ASS), comme de nombreux pays en voie de développement, bénéficie depuis plusieurs années d'un accès gratuit à de prestigieuses revues scientifiques ». Trop coûteuses, ces dernières étaient devenues inaccessibles pour une majorité d'Etats africains (Bergman et Nyika, 2006). Cette situation avait créé non seulement un déficit d'accès à la connaissance mais aussi un isolement des chercheurs (Nordling, 2010). Grâce aux nouvelles technologies, de nombreuses offres internationales d'information scientifique ont pu être proposées aux pays en voie de développement (PVD), changeant ainsi la donne.

Plusieurs projets ont vu le jour depuis 2000, on peut citer quelques exemples : le projet IDEAL, sponsorisé par l'International Association of Scientific Technical and Medical Publishers (IASMP) et le projet du Third World Academy of Sciences (TWAS) qui offrait 143 journaux publiés par Harcourt Health Sciences et 177 revues publiées par Academic Press. Ce projet a pris fin en décembre 2002 avec le rachat d'Academic Press par Elsevier, c'est ce qui montre la fragilité des offres de ces programmes. L'une des composantes du programme PERI vise à offrir un accès à plus de 8000 journaux en texte intégral aux chercheurs du sud. Certaines bibliothèques francophones, comme la BUCAD et la bibliothèque de l'université d'Abidjan bénéficient déjà de ce programme.

D'autres initiatives sont également à noter, il s'agit de celle du Service Electronique de Diffusion des Revues (eJDS) administré par l'Académie des Sciences du tiers-monde (TWAS) et le centre international de physique théorique Abdu Salam. Elle consiste à diffuser des articles scientifiques par email aux chercheurs de PVD où la bande passante est insuffisante. Le programme TEEAL également s'inscrit dans une autre approche et propose l'accès aux contenus scientifiques par le biais de bibliothèques numériques d'universités américaines.

Les bibliothèques connaissent donc des mutations importantes, qui conduisent à des changements considérables quant à leur organisation et leur fonctionnement. Comme on le voit bien les ressources sont là mais se pose la question de savoir si tout le monde a facilement accès aux ressources numériques? En ce sens les enjeux pour les bibliothèques ont beaucoup évolué et ne sont plus seulement liés à un stockage de collections, aussi riches soient elles, mais plutôt à l'accès à une information pertinente en temps réel (Bernard Dione; Nafissatou Bakhoum). Les bibliothèques travaillent par ailleurs à des projets de numérisation facilitant l'accès aux ressources numériques.

5.2 Projets locaux

Projets de numérisation

Les universités et les bibliothèques s'organisent et conduisent des projets de numérisation et de gestion de documents numériques. Il s'agit entre autres de la mise en place de projets, de programmes et d'archives institutionnelles qui permettent de faciliter l'accès à l'information scientifique et technique. Il s'agit plutôt de celle produite par les chercheurs africains. On note les réalisations de plusieurs bibliothèques qui essayent de résorber le fossé en se tournant vers le numérique. Les

bibliothèques numériques créées permettent ainsi une meilleure diffusion de l'information scientifique et technique en direction des composantes de l'UCAD.

La BUCAD dispose d'une collection riche et variée d'environ 500 000 documents numériques. Elle participe à plusieurs projets de création de bibliothèques numériques (Mody Sow, 2009). Il faut cependant noter que ces chiffres ont un peu évolué depuis cette date comme nous le verrons plus tard.

Parmi ces projets, il convient de souligner le projet Cyberdocs (qui, initialement, s'intitulait Cyberthèses) en collaboration avec l'Université Lumière de Lyon2 initiateur de ce projet francophone. Le serveur pour l'Afrique de l'Ouest était logé à la BUCAD. Il a permis, la mise en ligne sur Internet des documents universitaires et un accès plus large et plus rapide aux contenus scientifiques. Ce projet a également eu un impact positif sur la valorisation des résultats de la recherche et la promotion d'une littérature grise le plus souvent peu connue et peu exploitée par les enseignants-chercheurs et les étudiants tant sur le plan national qu'international. Cependant ce projet ne concernait que les thèses et les mémoires sous format électronique soutenus par les étudiants de l'UCAD depuis 2002. La chaîne Cyberdoc traitait ainsi toutes les thèses quelle que soit la discipline, et dont l'auteur autorise la mise en ligne. Toutefois des problèmes sont survenus, essentiellement liés à la pérennité des financements, et ce projet est en veilleuse depuis quelques années.

Par ailleurs on note le projet DATAD de l'Association des Universités Africaines géré aussi par la BUCAD qui permettait l'accès à des ressources très utiles. Malheureusement ce projet a aussi subi le même sort que Cyberdoc.

Un autre projet très important dénommé Système d'Information Scientifique et Technique (SIST) dont l'UCAD est l'opérateur technique est aussi à souligner. Ce projet emboîte le pas aux projets DATAD et Cyberdoc tout en donnant à travers son portail plus de visibilité à la recherche. Ce projet a également permis à la communauté universitaire d'accéder en tout lieu et à tout moment aux travaux académiques de l'institution. Avec ce projet l'UCAD espérait pouvoir répondre aux besoins des usagers et par la même occasion répondre à la préoccupation des chercheurs à l'image de Cheikh Anta Diop qui disait que : "la recherche africaine manque surtout d'information à un moment où, toute capacité intellectuelle mise à part, la fécondité du chercheur est fonction de ses moyens de documentation". En réalité tel n'est pas encore le cas si l'on tient compte du développement encore faible de ces bibliothèques numériques même si Celles-ci offrent d'importantes ressources d'information pour les communautés d'étudiants et de chercheurs sénégalais. Par ailleurs la plupart de ces ressources ne sont pas mises à jour depuis leur création et ne sont souvent pas consultées non plus. Selon le responsable du service de la numérisation tous ces projets cités ne sont plus d'actualité. La BUCAD a mis en place une nouvelle bibliothèque

électronique afin d'archiver, de sauvegarder et de rendre accessible tous les documents issus des différents projets ainsi que les nouveaux documents à numériser.

C'est ainsi que les travaux réalisés à travers ces projets ont permis en juin 2009, de disposer des données suivantes : 485 thèses et mémoires en ligne dans CYBERDOCS, 854 références dans DATAD dont 175 en texte intégral, 366 dans le cadre du SIST, 154 documents stylés soit 22.426 pages (support papier), 175 documents sous EndNote (DATAD).

En réalité, la plus part de ces chiffres sont revus à la hausse entre 2010 et 2012 comme mentionné sur le bilan d'activité de l'ex Directrice de la BUCAD. Ils ont encore évolués avec les données que nous avons recueillies suite à un entretien avec le responsable du service de la numérisation. Cela est dû à la prise de conscience des professionnels déterminés à apporter des changements en faveur d'un accès libre, gratuit et pérenne à l'information. Les données chiffrées ci-dessous (Tableau 1) en sont la parfaite illustration et sont réparties selon les facultés, et selon les types de document.

Tableau 1 : Thèses numérisées

Faculté	Quantité (entre 2010-2012)	Quantité 2014
FMPOS (Médecine, chirurgie dentaire, pharmacie)	3267	3373
SCIENCES ET TECHNIQUES	500	554
LETTRES MODERNES	707	746
Total	4474	4673

Ce tableau ne concerne que les thèses déposées par les étudiants des facultés à la BUCAD qui à son tour se charge de leur numérisation. Ce sont les thèses de la faculté de Médecine, Pharmacie et d'Odonto Stomatologie (FMPOS), celles des Sciences et technique et celles des lettres qui ont fait l'objet de numérisation. Ce tableau montre d'une part un nombre important de thèses numérisées entre 2010 et 2012. D'autre part, on note une légère progression des thèses numérisées avec des inégalités dans la numérisation en fonction des disciplines. En médecine le nombre de thèses numérisées en deux (2 ans) est passé de 3367 entre 2010-2012 à 3373 entre 2012 et 2014 soit un nombre de 106 thèses numérisées. En sciences et techniques seules 54 ont été numérisées entre 2012 et 2014 sur un total de 554 alors qu'entre 2010 et 2012 il y en a eu 500 numérisées. En lettres le nombre est encore beaucoup plus faible 39 thèses ont été numérisées entre 2012 et 2014 sur un total de 746 contre 707 entre 2010-2012. Ces résultats montrent une progression lente de la numérisation des documents entre 2012 et 2014 soit seulement 199 thèses

numérisées en Deux (2) ans. Cette lenteur s'est encore plus accentuée en Lettres que dans les autres disciplines.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la lenteur, parmi eux on peut noter les problèmes de connexion et les délestages électriques qui provoquent souvent l'arrêt du serveur et par la même occasion des retards dans le travail.

Parallèlement aux thèses, d'autres enquêtes et entretiens nous renseignent sur les publications des enseignants de l'UCAD qui ont été numérisées. Il s'agit des articles et des revues ainsi que des ouvrages rares.

A cela s'ajoute des documents provenant des candidats du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) et d'autres déposants volontaires qui sont reçus, numérisés et mis à la disposition de la Communauté universitaire.

Il s'agit de 201 articles, 27 thèses et 08 livres reçus et numérisés.

D'autres ressources électroniques telles que des CD Rom, des DVD, des Cassettes audio et des cassettes vidéo sont également numérisés, (ex-Directrice de la BUCAD, Bilan d'activité 2010-2012).

Abordant toujours l'offre numérique à la BUCAD, la nouvelle bibliothèque numérique regroupant tous les types de document est à saluer cependant elle n'est accessible pour le moment qu'en Intranet. Les usagers y accèdent par l'intermédiaire des bibliothécaires, ce qui handicape un peu le travail de recherche des usagers qui ont besoin d'accéder aux ressources librement et à tout moment.

A cela vient s'ajouter les ressources obtenues grâce au soutien de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie).

D'autres ressources électroniques très conséquentes sont développées sur le site de la BUCAD à la rubrique ressources électroniques, il s'agit de 47 bases de données extérieures sur cédérom dont Medline, Adonis (périodiques électroniques en texte intégral), Electre –biblio, Sociofile, Life-sciences, Bibliographie Nationale Française et Biological abstracts et une dizaine de périodiques électroniques en texte intégral. Il existe également des livres électroniques de Gallica. En sus de ces ressources le CNF (Campus Numérique Francophone) a pu bénéficier d'un abonnement à reldoc.fr qui fournit des documents de l'INIST-CNRS ce qui a permis la commande de plusieurs articles au bénéfice de la BUCAD.

A l'instar de toutes ces ressources nous avons la bibliothèque électronique du Département d'Histoire de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar qui possède un fonds documentaire très riche sur l'esclavage comprenant plus de 484 thèses et mémoires disponibles en ligne et en texte intégral. A ces projets de numérisation viennent s'ajouter les acquisitions des consortiums de bibliothèques.

Consortiums de Bibliothèques

Toujours dans l'optique d'améliorer l'offre documentaire, les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur, se regroupent en consortium.

En effet, les ressources électroniques ont ainsi modifié le concept traditionnel de coopération (Bernard Dione, 2004) dont l'activité principale est consacrée au prêt interbibliothèques. Nafissatou Bakhoum (2012) aborde ainsi les alternatives pour les bibliothèques scientifiques africaines face aux défis du XXI^e siècle, notamment le prêt interbibliothèques. Ce qui constitue une nouvelle opportunité pour les bibliothèques universitaires africaines de mettre en commun leurs faibles moyens pour une plus grande satisfaction de leur clientèle.

En réalité les consortiums de bibliothèques ne sont pas bien développés dans la plupart des pays africains et sont à leur début en Afrique de l'Ouest, bien qu'il y ait toujours eu une forte tradition de coopération entre les bibliothèques du milieu universitaire et de la recherche toujours selon Nafissatou Bakhoum (2007).

En Afrique de l'Ouest, des progrès sont notés avec le Consortium of Academic and Research Libraries in Ghana (CARLIGH) en 2004, la National University Library Consortium (NULIC) au Nigeria en 2004, et le Consortium des Bibliothèques de l'Enseignement Supérieur du Sénégal (COBESS) créé en 2005 (<http://www.eifl.net/senegal/presentation>).

Les enjeux sont donc importants quant à la réalisation de cette forme d'organisation.

Les mutations existent un peu partout en Europe, en Afrique et dans les pays Arabe également, plus particulièrement la Tunisie qui est un pays magrébin où les BU sont en train de changer leurs habitudes de travail et de diversifier leurs fonds, en utilisant de plus en plus des ressources électroniques (Mben Romdhane, 2005). Cependant il faut reconnaître que les bibliothèques universitaires des pays arabes sont beaucoup plus en avance que celles des pays africains. En effet le projet du catalogue collectif des bibliothèques universitaires tunisiennes est en bonne voie et jouera certainement un rôle important dans l'accès à l'information. Parallèlement dans les pays africains on note des regroupements de bibliothèques tels que SCAULWA mais le fonctionnement reste à désirer.

Malgré tous les efforts, consentis un peu partout, il reste encore beaucoup de chose à faire pour rendre visible et accessible toute la production scientifique africaine. Le site de l'IRD Maroc vient confirmer cette idée et souligne des initiatives déjà prises par des universités ou des pays africains pour rendre la production scientifique accessible sous forme numérique sur le Web. En fait, environ 4000 thèses en langue française sont soutenues chaque année en Afrique, cependant ces ressources manquent de visibilité, d'accessibilité et même d'utilisabilité par les jeunes scientifiques du continent et du reste du monde. À ce propos le projet de catalogue collectif des thèses africaines francophones, mobilisant les outils confirmés du Web 2.0, vient renforcer les initiatives déjà prises à favoriser la multiplication des sources d'information accessibles et à fournir des services en ligne apportant une réelle valeur ajoutée pour la communauté des étudiants et des jeunes chercheurs africains avec le développement de portail collectif d'accès aux différentes sources de thèses disponibles sous

forme numérique. Par ailleurs, nous avons également quelques initiatives d'archives ouvertes (Open Archives) favorisant l'accès ouvert aux publications qui émergent depuis quelques années.

Les archives ouvertes

Il faut reconnaître que la mise en place de dépôts institutionnels tarde à se réaliser dans plusieurs pays africains, notamment, ceux de l'Afrique au sud du Sahara comme nous avons pu le constater dans le portail Open Access Repositories (OAR) où seul le Sénégal y est présent. On note présentement deux archives ouvertes au Sénégal, il s'agit de « Bien culturel Africains » et du serveur de Documents de l'Institut Africain de Développement Economique et de Planification (IDEP).

Le projet « Biens Culturels Africains » (BCA) géré cette fois ci par l'IFAN suscite beaucoup d'espoir au sein de l'UCAD. Il a été démarré en 2007 en partenariat avec l'Université de Toulouse le Mirail en France et a permis la numérisation d'une bonne partie du fonds documentaire de l'IFAN comme noté sur le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Données numérisées sur le portail du projet « Biens Culturels Africains »

Documents	Nombre
Archives sous-série E	25
Photos	147
Sons	03
Vidéos	04
Dossiers documentaires	38
Monographies	38
Périodiques	10
Manuscrits Ajami	03
Manuscrits en arabe	08
Manuscrits en français	03
Cahiers École William Ponty	05
Bulletin IFAN, Série A	10
Bulletin IFAN, Série B	02
Notes africaines	15
Bulletin du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'Afrique	15

La plateforme Biens Culturels Africains comprend plusieurs types de documents, cependant les photos constituent la principale ressource numérisée. D'autres ressources y sont numérisées mais ne sont pas encore disponibles à cause des problèmes techniques de stockage au niveau du serveur. C'est ce qui explique la quantité très souvent faible des

documents numérisés d'autant plus que le projet a démarré depuis 2007. Ces ressources sont accessibles sur le BCA à l'adresse : <http://bca.ucad.sn:8180/jspui/>.

A cela s'ajoute le projet de mise en place d'un dépôt institutionnel de l'UCAD noté par l'ex-Directrice de la BUCAD dans les perspectives de son bilan d'activité. Ce projet va fédérer toutes les autres plateformes préexistantes. En effet nous avons l'espoir que ce dépôt institutionnel va certainement s'ajouter à la liste des archives ouvertes déjà existantes. Il permet déjà la mise en ligne : des thèses, des mémoires et des autres publications scientifiques (articles, communications, rapports techniques...) de certains enseignants et enseignants chercheurs. Ces dernières ont adhéré à ce projet suite à l'adhésion de l'ex-recteur. Celui-ci a d'ailleurs invité toute la communauté universitaire à venir déposer leurs travaux auprès du service de numérisation de la BUCAD en attendant l'effectivité de ce projet. Par conséquent le regroupement des anciennes plateformes (Cyberdocs, SIST) d'archivage et de diffusion électroniques des travaux de recherche dans ce dépôt institutionnel va certainement apporter une solution durable aux bibliothèques de l'UCAD.

Par ailleurs, le dépôt institutionnel d'Afrique Centrale, financé par le Cerdotola (Centre International de recherche et de documentation sur les traditions et les langues africaines) mérite d'être souligné vu sa particularité. C'est un projet de Valorisation de la Littérature Grise d'Afrique Centrale. Il s'agit de la collecte, de la numérisation et de la mise en ligne des thèses et mémoires soutenus dans les Universités Pays membres du CERDOTOLA et, dont les thèmes se rapportent aux traditions africaines. Ce projet est financé par la Commission Universitaire pour le Développement (CUD) en Belgique dans le cadre du programme Intérêts Créditeurs. L'Université Libre de Bruxelles (ULB) est le partenaire Nord du projet et le CERDOTOLA, partenaire Sud.

Cependant présentement en Afrique Sub Saharienne on ne peut citer que ces dépôts alors que du côté des pays arabes et en Afrique du Sud la situation est tout autre. On dénombre sur le site OpenDOAR 9 archives ouvertes en Algérie, 7 en Egypte, 2 au Maroc et 1 en Tunisie. Parallèlement l'Afrique du Sud à elle seule Compte 29 archives ouvertes.

6 Conclusion

Nous pouvons conclure que les bibliothèques africaines sont pauvres en collection sous format papier, mais, avec le développement des Tic de nouvelles opportunités s'offrent à elles. Ces opportunités leur permettent tant bien que mal de développer des initiatives et des programmes autonomes, ou en partenariat avec les pays du nord ou avec les pays du sud. Bien qu'il y ait toujours des obstacles qui retardent leur développement liés à plusieurs facteurs dont le manque fréquent de connexion à déplorer de même que les délestages électriques intempestifs qui provoquent l'arrêt des serveurs et la perte des données. On note toutefois des efforts un peu partout. Des initiatives de bibliothèques numériques se concrétisent avec la numérisation de documents, des consortiums de bibliothèques pour la mise en commun de ressources se réalisent, ainsi que des archives institutionnelles bien qu'étant encore à un

stade embryonnaire. Beaucoup de choses restent à faire nécessitant la volonté et la détermination des pouvoirs politiques ainsi que des moyens. Il convient également aux bibliothèques et aux bibliothécaires de prendre plus d'initiatives et de développer de nouveaux services permettant l'accès à distance aux ressources numériques. C'est ainsi que les bibliothèques pourront arriver très vite à un niveau satisfaisant.

Il y a beaucoup d'initiatives mais leur logistique de même que leur pérennité posent problème. Pour cela et toujours dans la perspective de mettre toutes ces ressources électroniques en libre accès à disposition de tous, nous recommandons l'effectivité de la plateforme des archives institutionnelles de l'UCAD afin de permettre aux acteurs de la communauté universitaire d'auto-archiver leurs publications. Ce qui permettra d'avoir un support institutionnel qui va rendre l'accès facile et pérenne aux documents.

Aux bibliothécaires de mener plus d'actions de sensibilisation et de communication auprès de la communauté universitaire pour qu'elle puisse participer pleinement à la collecte, à l'acquisition et à l'archivage de ressources numériques. Enfin, pour y arriver, les pouvoirs politiques doivent nécessairement s'engager et y mettre les moyens qu'il faut.

7 Bibliographie

Ouvrages

Chartron, Ghislaine (2002). Les chercheurs et la documentation numérique. Paris : Éd du Cercle de la librairie, 2002. 268 p.

Gelfan, M.A. (2008). Les Bibliothèques universitaires des pays en voies de développement. Paris : UNESCO, 1968.198p.

Mc Mullen, Susan (2008). Les bibliothèques universitaires aux Etats Unis un model adapté aux besoins d'aujourd'hui. Paris : OCDE, 2008.8p.

Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop. Projet Biens culturels africains, sauvegarde et valorisation des patrimoines documentaires audiovisuels, iconographiques, sonores et textuels de l'IFAN Ch. A. Diop : rapport final du séminaire de lancement : 19 et 20 avril 2007, Musée d'art africain. Dakar : IFAN Ch. A. Diop, 2007.82p.

Articles de revues

Derfoufi, Ilham. (2012). "Afrique : Un accès encore fragile à l'information scientifique". In *The Canadian Journal of Information and Library Science* volume 36, n° ¾, pp. 122-143.

Rossi, P.L. (2013). Mise en place d'ateliers de numérisation et création de bibliothèques électroniques en Afrique francophone : transfert de compétences et partenariats. Ifrane (Maroc), ICADLA 3, 27-31 Mai 2013.

Article dans un congrès avec actes

Ben Romdhane, Mohamed (2005). Les besoins formationnels des bibliothécaires tunisiens à l'ère du numérique : le cas des bibliothèques universitaires. In Colloque "l'information numérique et les enjeux de la société de l'information" 14-16 Avril 2005 : recueil des résumés de communication. Tunis : ISD, 2005.177p. pp.48.

Documents disponibles sur le web

Bakhoum, Nafissatou (2007). Quelles alternatives pour les bibliothèques scientifiques africaines face aux défis du XXI^e siècle ?. [En ligne]. Disponible à <http://www.ifla.org/iv/ifla73/index.htm> (Page consultée le 21 janvier 2013).

Dione, Bernard (2004). – Redéfinir la mission des BU africaines. [En ligne]. Disponible à : <http://www.ebsi.umontreal.ca/recherche/colloques-congres...d.../dione.pdf> (Page consulté le 25 Mars 2013).

Diouf, Antonin (2008). Quelques bibliothèques numériques sénégalaises. [En ligne]. Disponible à : <http://antoninbenoitdiouf.com/2010/06/08/n%C2%B0-51-quelques-bibliotheques-numeriques-senegalaises> (Page consultée le 18 février 2013).

Diouf, Diéyi (2008). Les Revues sénégalaise en ligne : Quelques expériences concrètes. [En ligne]. Disponible à : www.codesria.org/IMG/pdf/21_Dieyi_Diouf-2.pdf (Page consultée le 25 Janvier 2013).

Catalogue collectif des thèses africaines francophones : Vers un portail 2.0 des thèses en ligne, janvier 2011- janvier 2013. [En ligne]. Disponible à : <http://www.maroc.ird.fr/les-activites/liste-des-projets-menes-au-maroc-par-themes/valorisation-et-information-scientifique/catalogue-collectif-des-theses-africaines-francophones-vers-un-portail-2.0-des-theses-en-ligne> (Page consultée le 25 Janvier 2013).

Harnad, Stevan (2009). La liberté libre : Open Access Archivangelism. [En ligne]. Disponible à : <http://openaccess.eprints.org/index.php?archives/663-La-liberte-libre....html> (Page consultée le 25 Janvier 2013).